

promptement détériorées ou restées à l'état d'embryon.

vii. *Isolement des églises.* Je crois que M. Cucherat n'est pas bien fixé sur le sens de ce mot ; tâchons d'éclaircir la question. L'isolement peut être absolu, c'est ce que l'on pratique aujourd'hui et ce qui empêche de trouver un endroit convenable aux sacristies et autres dépendances de l'église, et c'est cet isolement que j'ai blâmé comme incommode et comme un obstacle à la paix et au recueillement nécessaires aux abords du lieu saint. Les faits surabondent pour démontrer les inconvénients de ce système. L'isolement peut être relatif, c'est-à-dire que l'église avec ses annexes, sacristie, écoles, maison curiale, etc., peut former un ensemble isolé de tout contact avec les édifices et emplacement qui ne sont pas de l'église, et de cette manière l'église elle-même est protégée contre le bruit extérieur : en regardant le plan des basiliques et même d'un grand nombre de cathédrales du moyen-âge, on peut se convaincre qu'elles étaient rarement isolées dans le sens absolu, cela n'est arrivé que lorsque la préoccupation principale a été l'effet monumental plutôt que la convenance religieuse.

viii. La disposition actuelle du chœur et de la sacristie de Saint-Nizier, est récente et par conséquent sans valeur dans la question débattue. Si le mot de *tapinois* choque M. Cucherat, je le retire volontiers, mais le fait qu'il exprime subsiste. Pour que l'entrée du prêtre et des officiants par une porte au fond de l'abside eût quelque majesté, il faudrait supprimer l'autel ou du moins revenir aux autels anciens, peu élevés, sans gradins, ni retables, ni niches, et surtout sans cet échafaudage moderne des grands chandeliers à souches de fer-blanc. Tout cela masque entièrement le fond du chœur, et même à Saint-Nizier il y a un buffet d'orgues comme un double rideau, et le prêtre arrive réellement en *tapinois* (diable de mot qui me revient encore) par un coin de l'autel, et son